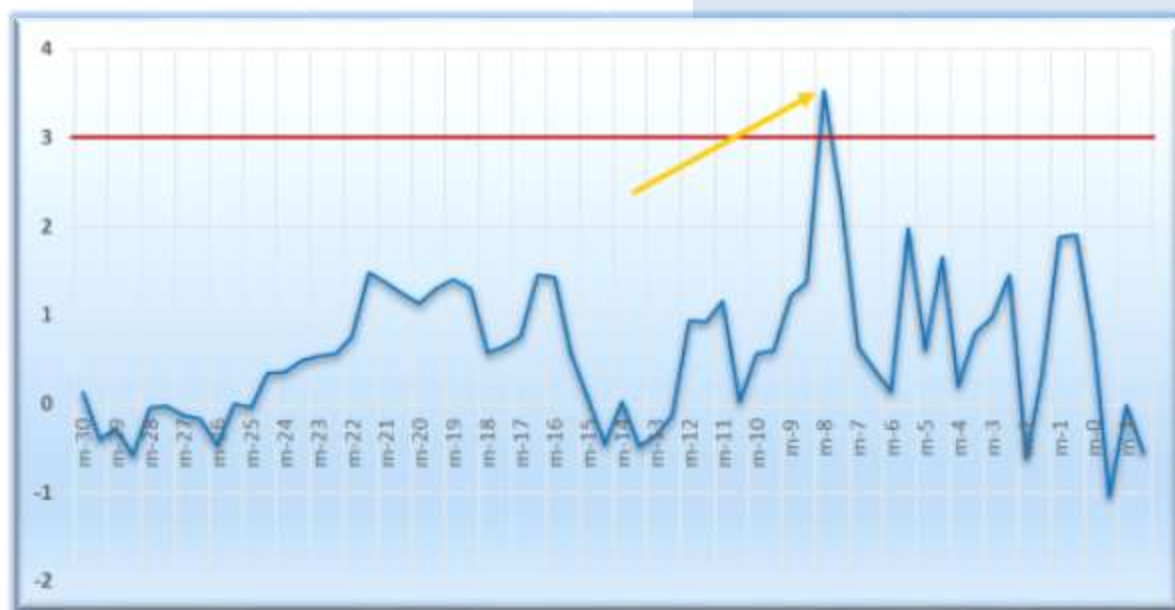




INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) AU SEIN DE L'UEMOA base 100 en 2014



Note d'analyse du mois de mai 2019

Date de parution : 16 juillet 2019

SOMMAIRE

La Commission	0
I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS.....	2
II. RESUME.....	3
III. EVOLUTION MENSUELLE	3
3.1 Au niveau régional	3
3.2 Au niveau des Etats	4
IV. EVOLUTION ANNUELLE.....	7
V. ANNEXES.....	8
Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.	8
Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA	8
Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de Mai 2019) (en %).....	9
Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).	9
Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).	10
Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).	10
Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (Mai 2019 par rapport à Mai 2018).	11
Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.	11

I. NOTE D'INFORMATIONS A L'ENDROIT DES UTILISATEURS

L'indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de l'UEMOA change de base !

*Pour compter d'octobre 2018, l'IHPC de l'Union change de base. En effet, l'UEMOA passe de l'IHPC base 100 en 2008 à l'IHPC base 100 en 2014. Ce dernier indice a été validé par le règlement N°03/2017/CM/UEMOA portant adoption des modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation au sein des Etats membres de l'UEMOA (IHPC base 100 en 2014). Les calculs de l'inflation dans l'Union se feront à partir de cet indice base 2014 pour compter de janvier 2017. Dans les huit pays de l'Union, des zones économiques au nombre de quatre ou cinq ont été définies de sorte à couvrir l'ensemble du territoire de chaque Etat. Les pondérations sont issues des dépenses de consommations qui proviennent des enquêtes auprès des ménages de consommation et/ou de suivi de la pauvreté à couverture nationale réalisées entre 2011 et 2014. Ce travail a permis de déterminer les dépenses de consommation suivant la nomenclature NCOA-IHPC dérivée de la COICOP. Les chiffres ont été ramenés en 2014 en utilisant le taux d'inflation de la période, au cas où l'enquête ne serait pas réalisée au cours de l'année 2014. Les paniers des pays contiennent en moyenne plus de **650** variétés et les prix sont collectés sur des points de vente dont le nombre varie entre **1403** et **5182** suivant les Etats. Dans les Etats de l'UEMOA au minimum **7400** relevés sont alors effectués chaque mois.*

Tableau : Statistiques des bases de données IHPC base 2014 des pays de l'UEMOA

<i>Union</i>	<i>Nombre de variétés</i>	<i>Nombre de Points de Ventes</i>	<i>Nombre de produits élémentaire</i>	<i>Nombre de relevés</i>
<i>Moyenne</i>	<i>652</i>	<i>2 387</i>	<i>12 664</i>	<i>15 859</i>
<i>Min</i>	<i>573</i>	<i>1 403</i>	<i>6 028</i>	<i>7 413</i>
<i>Max</i>	<i>722</i>	<i>5 182</i>	<i>19 073</i>	<i>30 520</i>

Source : Argumentaire de l'UEMOA

II. RESUME

En mai 2019, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de la zone UEMOA se situe à 103,0. Ainsi son niveau s'est accru de 0,5% par rapport au mois précédent et de 0,6% par rapport à février 2019, mais demeure stable comparé à mai 2018.

La variation mensuelle de l'indice est positive dans cinq (5) des huit (8) pays de l'Union, elle est en négative en Guinée-Bissau (-0,8%) et est restée quasi nulle au Sénégal. Le Bénin avec 1,7% et le Togo avec 1,4% ont enregistré les plus grandes évolutions. La Côte d'Ivoire avec la pondération géographique la plus importante de l'Union a un indicateur qui a augmenté de 0,4%.

Le taux d'inflation régional en mai 2019 est de 0,5%. Pour ce mois, le taux d'inflation observé dans tous les Etats membres est en dessous du seuil communautaire de 3%.

III. EVOLUTION MENSUELLE

3.1 Au niveau régional

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de la zone UEMOA a progressé de 0,5% en mai 2019 par rapport à avril de cette même année, car son niveau s'est établi à 103,0. Comparé à son niveau de février 2019, il a augmenté de 0,6% mais il est demeuré stable par rapport à mai 2018.

L'évolution mensuelle de l'indice est en hausse dans cinq (5) des huit (8) pays de l'Union. Elle est en baisse en Guinée-Bissau (-0,8%) et est restée stable au Sénégal. Le Bénin avec 1,7% et le Togo avec 1,4% ont enregistré les plus grandes variations. La Côte d'Ivoire avec la pondération géographique la plus importante de l'Union a un indicateur qui a augmenté de 0,4%. (cf. **tableau 1**).

Au sein de l'Union, ce sont les variations à la hausse du niveau des prix des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,4%), « Transport » (0,2%), « Communication » (0,2%) et « Biens et services divers » (0,1%) qui ont imprimé leur évolution au niveau général des prix de la zone. Toutefois des réductions de niveau de prix ont été observées pour les produits des fonctions « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-1,0%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-0,2%), « Santé » (-0,8%), « Enseignement » (-0,2%) et « Restaurant et hôtel » (-0,4%). (cf. **Tableau 2**).

Au regard de la nomenclature secondaire, la progression mensuelle a été impactée par celle du niveau des prix des hors produits frais et énergie (0,2%). Par rapport à la classification des produits selon leur secteur de production, l'augmentation du niveau global des prix de la zone découle de celui des produits du secondaire (0,2%) et du tertiaire (0,2%). Les produits du primaire ayant enregistré une variation en baisse de 0,1% de leur prix. Par rapport à la durabilité des biens, ce sont les semi-durables (0,2%) et les durables (0,7%) qui ont enregistré des hausses de prix. (cf. **Tableau 3**).

3.2 Au niveau des Etats

Au Bénin : L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mai 2019 est de 102,3 contre 100,6 au mois d'avril 2019, soit une progression de 1,7%. Comparé à son niveau de février 2019 et de mai 2018, l'indice a respectivement augmenté de 1,6% et diminué de 0,9%. L'évolution mensuelle observée résulte de la hausse des prix des produits des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+6,6%), « communication » (0,3%) et « Loisir et culture » (0,5%), malgré une baisse affichée par les prix des autres fonctions de consommations. Il est apparu que, c'est le renchérissement des légumes, fruits, tubercules et plantains, qui est la source de la progression des prix de la première fonction de consommation. L'examen de la nomenclature secondaire confirme que la hausse provient essentiellement des produits frais (9,8%), les produits de l'énergie (-1,8%) et des autres produits du panier (-0,6%) étant en baisse. Aussi, ce sont les prix des produits locaux (2,6%) qui impriment leur hausse au niveau global de l'indice en mai 2019 car les produits importés ont des prix qui sont en baisse de 0,8% pour la même période. Le niveau des prix des biens non durables ont évolué à la hausse de 4,5% alors que les autres rubriques de cette nomenclature sont en baisse. **En moyenne annuelle, le taux d'inflation au niveau national en mai 2019, est de 0,4% contre 0,7% un mois plus tôt.**

Au Burkina Faso: Le niveau général des prix au mois de mai 2019 se situe à 103,3 soit une hausse de 0,5% par rapport à avril 2019. Ses variations en glissement trimestrielle et annuelle sont respectivement de (1,5%) et de (-2,4%). La hausse du niveau général des prix en mai 2019 est consécutive à la hausse des prix dans la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (1,3%). Et ce, malgré une baisse de prix enregistrée dans les fonctions « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants » (-1,2%), « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-0,2%) et « Restaurants et Hôtels » (-0,4%). La fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a vu le niveau des prix des produits qui la composent monter suite aux hausses observées essentiellement pour les prix des viandes, légumes, fruits huiles et graisses. Au regard, de la nomenclature secondaire, si les prix des produits de l'énergie sont en baisse de 0,3%, les produits frais et les autres produits du panier ont des niveaux de prix en hausse respectivement de 1,3% et de 0,4%. Les évolutions des prix des produits locaux et importés indiquent qu'à tous les niveaux, il y a une augmentation des prix avec une ampleur plus grande pour la progression des prix des produits locaux (0,5%). Selon la durabilité des produits, seuls les non durables affichent clairement des prix en hausse (0,7%). Pour ce qui est du secteur de production, c'est au primaire (1,5%) et au secondaire (0,1%) que des variations à la hausse sont observées. **L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation pour le mois de mai 2019 est établi à 0,3%.**

En Côte d'Ivoire : Pour le mois de mai 2019, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) enregistre une hausse de (+0,4%) par rapport au mois d'avril 2019. Les variations trimestrielle (par rapport à février 2019) et annuelle (par rapport à mai 2018) de l'indice global du mois de mai 2019 sont respectivement de (+1,1%) et (+0,8%). La progression mensuelle est principalement imputable à la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (2,5%), mais découle également de l'évolution des prix des fonctions « Transport » (0,4%). Pour la fonction « Produit alimentaire et Boissons non alcoolisées » la montée des prix fait suite au renchérissement de la viande de bœuf et du pain. Selon la volatilité des prix, il y a une augmentation des prix des produits frais (2,2%) et de l'énergie (0,6%) tandis que le niveau des autres produits est demeuré stable. Au regard de la provenance des produits, la progression des prix provient de la

hausse des prix des biens et services importés (4,8%), les produits locaux enregistrant des prix en légère régression de (0,4%). Selon le secteur de production, en mai 2019 la hausse se révèle au niveau du primaire (1,3%) et du tertiaire (0,3%) alors que les prix des produits du secondaire diminuent de 0,1%. Selon la durabilité des produits, ce sont les non durables (4,6%) et les services (0,3%) qui sont en hausse et ont imprimé leur évolution au niveau global. **Le taux d'inflation s'est encore établi à 0,7% en mai 2019, tout comme le mois précédent.**

En Guinée-Bissau : l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation de mai 2019 est de 103,4. Ainsi, son niveau s'est réduit de 0,8% par rapport à son niveau réel d'avril 2019 (104,2). Aussi, il a régressé de 2,1% et de 2,0% respectivement en variation trimestrielle et annuelle. La baisse mensuelle du niveau global des prix est principalement imputable à la réduction des prix des produits des fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,6%), « article d'habillement et chaussures » (-0,4%) « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (-1,6%), « restaurant et hôtel » (-0,1%). La chute mensuelle du niveau des prix est observable dans toutes les rubriques de la nomenclature secondaire. Toutefois, l'ampleur de la baisse se révèle être plus importante pour les prix des produits de l'énergie (-3,6%) par rapport aux produits frais (-1,1%) et les produits hors énergie et produits frais (-0,6%). Selon la provenance des produits, le niveau des prix des produits locaux ont baissé de -1,0% et celui des produits importés de 0,5%. Selon la durabilité, les prix sont en baisse à tout le niveau sauf pour les biens durables où une stabilité est observée. **L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation en mai 2019 est de 1,0% pour la Guinée-Bissau.**

Au Mali : le niveau général des prix au mois de mai 2019 a connu une légère hausse de 0,1% par rapport au mois précédent et s'est établi à 100,2. Par rapport au mois de février 2019, la baisse de l'indice est de 0,6%. En un an (mai 2019 par rapport à Mai 2018), les prix ont augmenté de 2,5%. La baisse mensuelle du niveau général des prix est essentiellement liée à la réduction des prix des fonctions de consommation comme la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (0,1%), « Transport » (0,4%), « Communication » (2,0%), « Restaurants et hôtel » (1,1%) et « Biens et services divers » (2,0%). Lorsqu'on se penche du côté de la nomenclature secondaire, on observe qu'en mai 2019, le niveau général des prix hors « énergie » baisse de 0,1% et l'indice des produits frais est en hausse de 0,6%. Les prix de l'ensemble des autres produits du panier sont demeurés stables. Considérant la provenance des biens et services, les prix des produits locaux sont montés de 0,1% et ceux des produits importés sont restés quasiment stables. Selon le secteur de production, ce sont les produits du primaire (0,7%) et du secondaire (0,2%) qui se sont renchérissés. Les prix des produits du tertiaire quant à eux ont baissé de 0,3%. Par rapport à la durabilité, tous les biens ont des prix en hausse de 0,3%, 0,4% et 2,5% respectivement pour les non durables, les semi-durables et les durables. **L'indicateur de convergence de l'UEMOA sur l'inflation se situe à 0,2% en mai 2019.**

Au Niger : Le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) est de 101,6 en mai 2019. Il est en hausse de 0,6% par rapport à son niveau du mois d'avril 2019. Comparé à son niveau de février 2019, l'Indice a augmenté de 0,1%. En glissement annuel (mai 2019 par rapport à mai 2018), le taux d'inflation est ressorti à (-3,5%). La hausse du niveau général des prix en mai 2019, par rapport au mois d'avril 2019, est le résultat d'un renchérissement des produits composant les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+1,0%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+0,6%), « Logement, eau, électricité, gaz et

autres combustibles » (+0,5%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+0,6%), « Transports » (+0,4%), « Loisirs et culture » (+0,3%), « Restaurant et hôtels » (+0,2%) et « Biens et services divers » (+0,1%). Toutefois, cette hausse du niveau général des prix a été atténuée par la baisse des prix des produits composant les fonctions « Articles d'habillement et chaussures » (-0,2%) et « Santé » (-0,3%). Selon la nature des biens et services, les variations mensuelles des prix observées en mai 2019 sont les suivantes : progressions de 1,1% pour les produits frais, et de 0,4% pour les hors produits frais et énergie. Les produits énergétiques sont restés stables dans l'évolution de leur prix. Le renchérissement des produits a été observé pour les produits locaux (0,6%) et également pour les produits importés (0,4%). S'agissant des prix des produits du secteur primaire, ils renouent avec la hausse (1,3%) et ceux du secondaire connaissent un repli de -0,5% de variation. Les prix des produits du secteur tertiaire sont restés stables. Au même moment, les prix des biens durables, semi durables et non durables ont marqué des hausses respectives de 0,2%, 0,8% et 0,9%, tandis que ceux des services sont restés inchangés. **En moyenne annuelle, le taux d'inflation s'est établi à 0,4% en mai 2019.**

Au Sénégal : L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation du mois de mai 2019 avec un niveau de 103,4 est resté stable comparé à celui du mois précédent. Il diminue de 0,3% par rapport à février 2019 et augmente de 1,5% par rapport à mai 2018. En effet, les diminutions des prix des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (-0,7%), des services de « restaurants et hôtels » (-0,8%), ainsi que des produits de « communication » (-0,5%) sont compensées par le renchérissement des produits des « Articles d'habillement et chaussures » (0,1%), des services de « santé » (0,5%) et de « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (0,1%). Au regard de la nomenclature secondaire, les niveaux de prix des produits hors produits frais et énergie ont enregistré des hausses respectivement de 0,4% et 0,1 % alors que les prix des produits frais chutent de 2,7%. En mai 2019, les prix des produits locaux sont demeurés quasi stables alors que ceux des produits importés ont enregistré une légère hausse de 0,1%. Selon le secteur de production des biens et services, les produits du secondaire se sont renchérissés de 0,2% tandis que ceux du primaire et du tertiaire ont enregistré des prix en baisses de 0,8 % et 0,1% respectivement. Selon la durabilité des biens, les prix des non durables (-0,5%) sont en baisse alors que les durables ont augmenté (0,3%). **Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 0,3% en mai 2019.**

Au Togo : En mai 2019, le niveau général des prix à la consommation a connu une hausse de 1,4%. En effet, Il s'est affiché à 105,4. Comparé au niveau des prix en février 2019 et en mai 2019, l'indice évolue respectivement à la hausse de 1,2% et à la baisse de 0,5%. Cette hausse est essentiellement due à l'augmentation des prix de la fonction de consommation «Produits alimentaires et boissons non alcoolisées» (+3,8%) ; «Restaurants et Hôtels» (+0,5%) ; « Biens et services divers » (+1,2%) et « Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants» (+3,5%). A l'opposé, les prix de la fonction de consommation «Articles d'habillement et chaussures» (-0,6%) ; «Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles» (-0,3%) ; « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (-0,2%) et « Santé » (-0,1%) ont enregistré une baisse. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) est de 0,3%. Le niveau des prix des produits frais a enregistré une hausse de 5,8%. Au regard de la provenance, l'on a noté une hausse de 2,0% des prix des produits locaux. Du point de vue de la classification sectorielle cette évolution mensuelle du niveau général des prix est due à la hausse des prix des produits des secteurs primaire (+6,9%), secondaire (+0,3%) et

tertiaire (+0,3%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de celle des prix des produits non-durables (+2,2%) et des produits durables (+0,8%). **Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 1,1%.**

IV. EVOLUTION ANNUELLE

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) de la zone UEMOA, de mai 2019 comparé à son niveau il y a une année est en baisse de 0,6%. Le Togo (-0,3%), le Niger (-2,8%) le Mali (-1,2%), le Burkina Faso (-1,6%) sont dans la même tendance d'évolution des prix que celle de l'Union. Alors que la Côte d'Ivoire (0,7%), la Guinée-Bissau (2,5%) et le Sénégal (0,8%) ont des évolutions de prix en progression par rapport à leur niveau de mai 2018. (Cf. **Graphique 1**).

Le niveau des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées tout comme le niveau global des prix est en baisse en termes de variation en glissement annuel (Cf. **Graphique 2**).

En moyenne annuelle, l'inflation de l'Union est de 0,5%. La Côte d'Ivoire (0,7%), la Guinée-Bissau (1,0%) et le « Togo » (1,1%) enregistrent un taux d'inflation en moyenne annuelle supérieure à celui de l'Union. Les cinq (5) autres pays ont des taux d'inflation compris entre 0,2% et 0,4%.

En termes de variation en moyenne annuelle, les fonctions de consommations sont plus dans une situation de renchérissement continue de leur prix. Toutefois, les prix des produits de la fonction « Produits alimentaire et boissons non alcoolisées » continuent d'enregistrer une baisse en moyenne annuelle depuis février 2019. Aussi, en avril et en mai 2019, le niveau des prix de la fonction communication a baissé en moyenne annuelle. (Cf. **tableau 5**).

L'écart type de la distribution des taux d'inflation moyens des Etats membres est en dessous de 1% depuis décembre 2018. Il est à 0,3 en mai 2019 (Cf. **Tableau 4**).

V. ANNEXES

Tableau 1 : Evolution du niveau des prix des biens et services de consommation dans les pays de l'UEMOA.

		Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
PAYS	PONDERATIONS	mai-18	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	760	103,2	100,7	101,6	100,6	102,3	1,7	1,6	-0,9
BURKINA FASO	1258	105,8	101,8	102,3	102,8	103,3	0,5	1,5	-2,4
COTE D'IVOIRE	3131	103,3	103,0	103,3	103,7	104,1	0,4	1,1	0,8
GUINEE-BISSAU	141	105,5	105,6	104,6	104,2	103,4	-0,8	-2,1	-2,0
MALI	1428	97,8	100,8	100,5	100,1	100,2	0,1	-0,6	2,5
NIGER	1111	105,3	101,5	101,0	101,0	101,6	0,6	0,1	-3,5
SENEGAL	1491	101,9	103,6	103,1	103,4	103,4	0,0	-0,2	1,5
TOGO	681	106,0	104,2	104,0	104,0	105,4	1,4	1,2	-0,5
UEMOA	10000	103,0	102,4	102,4	102,5	103,0	0,5	0,6	0,0

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 2 : Evolution du niveau des prix selon les différentes fonctions de consommation dans l'UEMOA

FONCTIONS	PONDERATIONS UEMOA	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		mai-18	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	105,0	102,7	102,6	103,0	104,4	1,4	1,6	-0,5
Boissons alcoolisées, Tabacs et stupéfiants	121	108,3	111,4	111,9	113,2	112,5	-0,6	1,0	3,8
Articles d'habillement et chaussures	703	102,8	103,0	103,4	103,2	103,2	0,0	0,2	0,4
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1108	102,2	103,1	102,9	103,2	102,2	-1,0	-0,9	0,0
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	452	102,0	103,3	103,5	103,6	103,3	-0,2	0,1	1,3
Santé	423	102,0	104,0	104,5	103,5	102,7	-0,8	-1,2	0,7
Transports	892	98,2	99,2	99,3	99,2	99,4	0,2	0,3	1,3
Communication	487	98,5	95,9	95,4	95,1	95,3	0,2	-0,5	-3,2
Loisirs et culture	254	101,5	104,0	103,6	103,1	103,1	0,0	-0,9	1,6
Enseignement	231	102,5	104,3	104,6	103,7	103,5	-0,2	-0,7	1,0
Restaurants et Hôtels	639	103,8	104,2	104,6	104,8	104,4	-0,4	0,2	0,6
Biens et services divers	444	103,3	104,4	104,5	104,0	104,2	0,1	-0,2	0,8
UEMOA	10000	103,0	102,4	102,4	102,5	103,0	0,5	0,6	0,0
Hors produits alimentaires et boissons non alcoolisées	5753,7	101,7	102,4	102,5	102,4	102,1	-0,3	-0,3	0,4

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 3 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon la nomenclature secondaire (au mois de mai 2019) (en %)

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	1,4	0,9	0,9	0,2	-2,5	-0,4	-1,5	-0,7	-0,3
Indice Energie	-2,8	2,0	-1,2	-18,2	1,7	-0,9	-0,1	0,4	-0,4
Taux d'inflation sous-jacente (IHPC2008)	1,2	0,3	0,2	-0,3	0,6	-0,5	-0,1	0,0	0,2
local	2,1	0,8	-0,2	1,3	-0,8	-0,9	-0,7	-0,2	-
Importé	-2,5	-0,3	2,3	-1,3	0,6	-0,1	-0,1	0,0	-
Primaire	1,8	1,8	0,7	-3,0	-2,0	-1,2	-0,9	-0,2	-0,1
secondaire	2,0	-0,2	0,0	-1,8	0,7	0,0	-0,2	-0,2	0,2
Tertiaire (services)	-0,6	0,1	0,1	5,5	2,2	-0,5	0,1	-0,2	0,2
Non durable	2,4	0,8	0,2	-2,0	-1,0	-0,6	-0,8	-0,3	-0,1
Semi Durable	-1,9	0,0	0,5	-2,6	0,6	-0,2	-0,1	0,3	0,2
Durable	3,5	0,0	0,6	-6,1	2,8	0,5	0,3	0,6	0,7

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 4: Variation en moyenne annuelle au mois (m) de l'indice global dans chacun des pays de l'Union (en %).

PAYS	Pondération	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19
BENIN	760	0,8	0,9	0,8	0,8	0,7	0,4
BURKINA	1258	1,9	1,6	1,2	1,0	0,6	0,3
COTE D'IVOIRE	3131	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7
GUINÉE-BISSAU	141	0,4	0,6	0,8	1,1	1,2	1,0
MALI	1428	0,0	0,9	-0,1	-0,2	-0,6	0,2
NIGER	1111	2,8	2,3	2,0	1,6	1,1	0,4
SENEGAL	1491	0,5	0,4	0,2	0,2	0,2	0,3
TOGO	681	0,9	1,1	1,2	1,4	1,3	1,1
UNION	10000	0,9	1,0	0,7	0,7	0,5	0,5
Ecart type		0,9	0,6	0,7	0,6	0,6	0,3

Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 5 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices des fonctions de consommation (en %).

FONCTION DE CONSOMMATION	Pondération	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	4246	0,4	0,4	-0,2	-0,2	-0,4	-0,4
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	4,1	3,6	3,4	3,9	4,1	4,3
Articles d'habillement et chaussures	703	1,2	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	0,7	1,0	1,0	1,2	1,2	1,2
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	1,9	2,1	2,2	2,3	2,2	2,2
Santé	423	1,8	1,8	1,8	2,0	2,0	2,0
Transport	892	1,7	2,1	1,9	2,0	2,0	2,1
Communication	487	0,6	0,6	0,8	0,3	-0,1	-0,5
Loisir et culture	254	0,6	0,8	0,9	1,0	1,1	1,3
Enseignement	231	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4
Restaurant et hôtel	639	0,8	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5
Biens et services divers	444	1,1	1,2	1,3	1,5	1,6	1,5
Total	10000	0,9	1,0	0,7	0,7	0,5	0,5

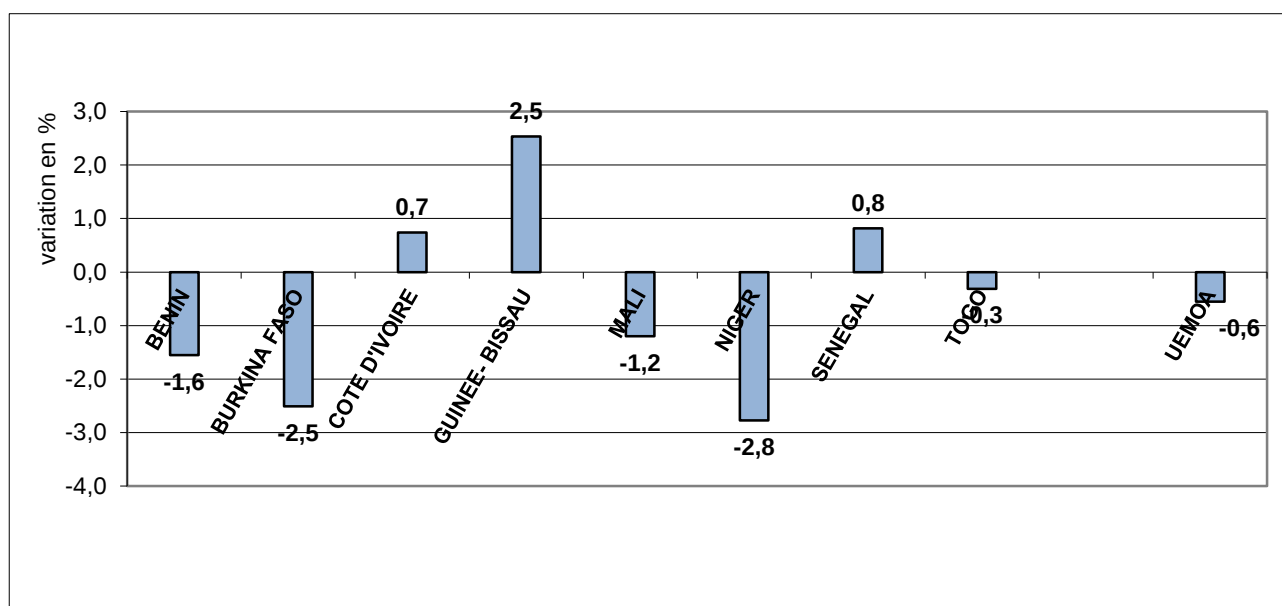
Source : INS/Commission UEMOA

Tableau 6 : Variation en moyenne annuelle au mois (m) des indices de la nomenclature secondaire (en %).

Libellé	Pondération	déc-18	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19
Indice produit frais	2425,2	-0,4	-1,9	-1,2	-0,3	0,4	1,6
Indice Energie	721,4	-0,5	1,1	-1,3	-0,4	0,9	-0,2
Taux d'inflation sousjacente (IHPC2014)	6853,4	0,1	-0,7	0,1	0,2	-0,1	0,4
Primaire	2893,6	-0,6	-1,9	-1,1	-0,1	0,4	1,1
secondaire	4170,8	0,3	-0,3	-0,3	0,2	-0,2	0,1
Tertiaire (services)	2935,6	0,6	0,0	0,5	0,2	0,0	0,1
Non durable	5596,8	-0,3	-1,2	-0,5	-0,1	0,0	1,7
Semi Durable	1250,5	0,6	-0,3	-0,8	0,2	0,5	-0,7
Durable	464,8	0,1	-3,3	-0,9	0,7	-0,2	0,5

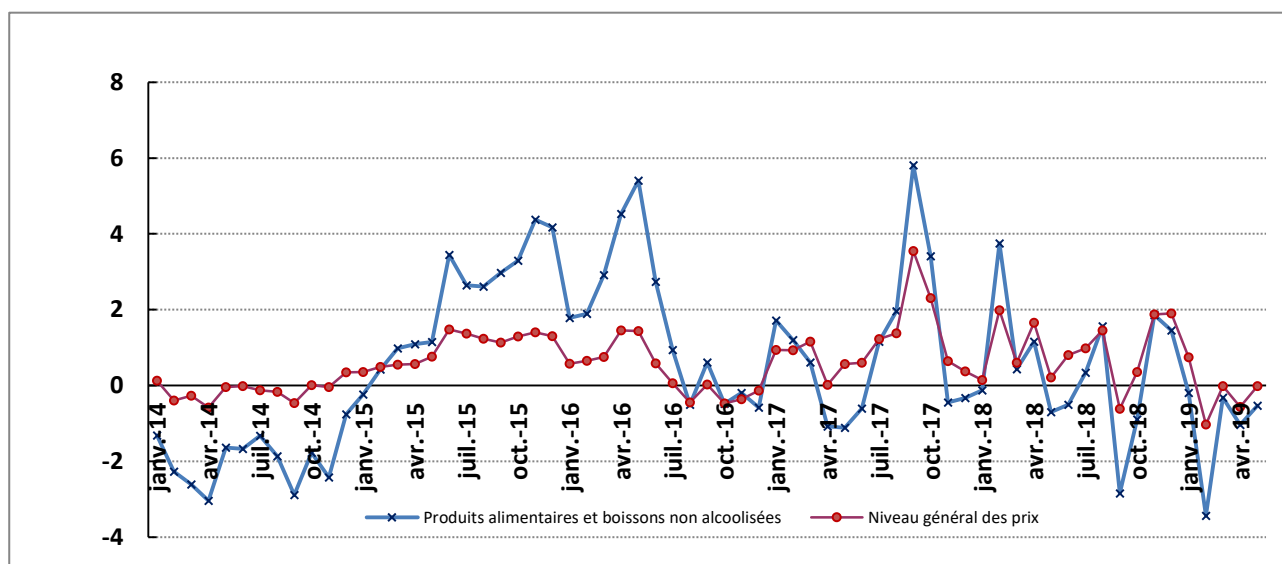
Source : INS/Commission UEMOA

Graphique 1 : Variation en glissement annuel de l'indice global des pays de l'Union (mai 2019 par rapport à mai 2018).



Source : INS/Commission

Graphique 2 : Evolution comparative de la variation en glissement annuel de l'indice global et de l'indice de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » au sein de l'Union.



Source : INS/Commission UEMOA